

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 23 MARS 2023

QUESTION ORALE relative à la gestion quantitative de l'eau en agriculture et aux mégabassines

Exposé des motifs :

70% de l'eau douce est aujourd'hui prélevée pour les besoins de l'agriculture en particulier l'irrigation. Il n'est pas question ici de culpabiliser le monde agricole dans sa gestion de l'eau, ressource vitale pour nous nourrir. Il est pourtant nécessaire de réinterroger nos modèles, de ne pas se voiler la face sur ce qu'il est possible et tenable de faire dans un contexte de raréfaction de la ressource.

A ce titre-là, posons-nous la question sans frémir, est-ce que tous les modèles agricoles se valent ? Nous ne le pensons pas. Oui il y a des agricultures plus respectueuses des ressources que d'autres, oui il y a des hommes et des femmes plus attachés que d'autres à l'héritage qu'ils laisseront aux prochaines générations. Il y a des choix stratégiques que certaines filières, certaines organisations agricoles, certains paysans acceptent de faire, d'autres non.

Dans le cadre de la stratégie pour l'eau, la question agricole, en particulier celle de l'irrigation est primordiale. Les bassines de rétention par captage ne sont en aucune façon la solution d'avenir que certains promettent. Au contraire, elles mettent encore davantage en péril l'équilibre de nos ressources, elles ne la préservent pas et pire elles assurent un accaparement de l'eau par un tout petit nombre d'agriculteurs.

Les solutions, nous les connaissons, et ce ne sont pas les bassines de rétention. A très court terme il est nécessaire de revoir les priorités d'irrigation des cultures, d'anticiper les pénuries. Sur le temps long, il faut agir dès aujourd'hui pour restaurer le cycle de l'eau, participer à la restauration de zones humides, à la création de haies bocagères, de forêts. Des projets de résilience. La région des Pays de la Loire a les leviers politiques et financiers pour cela.

A la veille d'une grande mobilisation chez nos voisins des Deux-Sèvres contre l'installation de méga bassines, nous nous questionnons fortement sur la stratégie de notre région à ce sujet. L'argent public est le principal levier de financement des bassines, 70 % exactement dans le cadre des projets des Deux-Sèvres, financé par l'agence de l'eau Loire Bretagne, dont nous faisons également partie.

En Deux-Sèvres, 29 millions d'euros de financement, dont 28 millions pour la création des bassines et seulement 1 million d'euros pour l'accompagnement pour l'évolution des pratiques, la mise en place des mesures favorables à la biodiversité. Comment peut-on aujourd'hui encore accepter cela ?

Nous nous préparons à un nouvel épisode de sécheresse. Ici, comme dans les Deux Sèvres, n'est-il pas temps d'utiliser l'argent public de façon sérieuse et non à court terme en créant des rétentions dangereuses pour la ressource ? 29 millions d'euros mobilisables directement pour modifier en profondeur le modèle et les méthodes agricoles d'un territoire : irrigation raisonnée mobilisée en priorité pour le maraichage, bifurcation du modèle de cultures en choisissant des espèces moins gourmandes en eau, réflexion sur la taille des élevages, l'abreuvement étant le premier poste de consommation d'eau, adaptation et augmentation des financements pour les actions de reboisement et de plantation de haies...

Dès lors, Madame la Présidente, nous vous demandons :

- Si de tels projets disproportionnés de mégabassines avaient lieu sur notre territoire, vous engagez-vous à ne pas y apporter de soutien ? Avez-vous connaissance de futurs projets de mégabassines en Pays de la Loire ?
- Quand allez-vous mettre en place un plan de gestion quantitative de l'eau, notamment pour les usages liés à l'agriculture ?



Claire Schweitzer
Conseillère régionale